

Cote du document:	<u>EB/92/Rev.1</u>
Date:	<u>25 avril 2008</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Conseil d'administration

Procès-verbal de la quatre-vingt-douzième session

Note aux Administrateurs

Les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport avec le responsable ci-après:

Paolo Ciocca

Secrétaire du FIDA

téléphone: +39 06 5459 2254

courriel: p.ciocca@ifad.org

Table des matières

Chapitre	Paragraphe	Page
I. Introduction	1-2	1
II. Ouverture de la session	3	1
III. Décisions du Conseil d'administration	4-68	1-16
A. Adoption de l'ordre du jour	4	1
B. Programme de travail, mécanisme de financement du développement des programmes, et budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2008	5-11	1-2
C. Établissement de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA	12	2
D. Évaluation	13-15	3
E. Rapport sur la performance du portefeuille	16-17	3-4
F. Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement	18-19	4
G. Rapport final sur l'état d'avancement du Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement	20	4
H. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés	21	5
I. Options stratégiques pour les programme-pays	22-28	5-7
J. Ressources disponibles pour engagement	29	7
K. Propositions de projets/programmes présentées au Conseil d'administration pour examen	30-49	7-12
L. Propositions de dons présentées au Conseil d'administration pour examen	50-53	12-13
M. Activités prévues au titre des projets	54	13
N. Questions financières	55-57	13-14
O. Auto-évaluation du Mécanisme flexible de financement	58	14
P. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance	59	14
Q. Plan d'action relatif à la présence du FIDA dans les pays	60	15
R. Rapport sur la mise en œuvre des opérations et du programme de réforme institutionnelle de la Coalition internationale pour l'accès à la terre	61	15
S. Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	62	15
T. Trente et unième session du Conseil des gouverneurs	63-64	15
U. Autres questions	65-68	16

Annexes	Page
I. Délégations à la quatre-vingt-douzième session du Conseil d'administration	17-27
II. Liste des documents soumis à la quatre-vingt-douzième session du Conseil d'administration	28-30
III. Ordre du jour	31-34

Procès-verbal de la quatre-vingt-douzième session du Conseil d'administration

I. Introduction

1. La quatre-vingt-douzième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome du 11 au 13 décembre 2007. La liste des délégations figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration était saisi des documents énumérés à l'annexe II.

II. Ouverture de la session

3. En sa qualité de président de la réunion, le Président du FIDA, M. Lennart Båge, ouvre la quatre-vingt-douzième session du Conseil d'administration.

III. Décisions du Conseil d'administration

A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

4. Le Conseil d'administration examine l'ordre du jour provisoire (document EB 2007/92/R.1/Rev.1) et adopte l'ordre du jour qui figure dans le document EB 2007/92/R.1/Rev.2, reproduit à l'annexe III.

B. Programme de travail, mécanisme de financement du développement des programmes, et budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2008 (point 3 de l'ordre du jour)

5. Le Conseil examine le programme de travail, le mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP) et les budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2008 (document EB 2007/92/R.2 et son additif, dont la synthèse paraîtra sous la cote EB 2007/92/R.2/Rev.1), ainsi que le rapport du Comité d'audit y relatif (EB 2007/92/R.3). Il félicite tant le Comité d'audit que le Comité de l'évaluation des efforts qu'ils ont déployés pour prendre en compte les propositions avancées, ainsi que le personnel, pour le caractère exhaustif des analyses présentées au Conseil.
6. Le Conseil approuve le programme de travail du Fonds prévu pour 2008, qui a pour objectif 650 millions de USD, niveau conforme à l'augmentation annuelle que le Fonds s'est fixée pour la période couverte par la septième reconstitution. Le programme de travail comprend un programme de prêts d'un montant de 607,8 millions de USD jusqu'à concurrence de 34 projets et un programme de dons d'un montant de 42,2 millions de USD. Ce dernier représente 6,5% du programme de travail – 5% au titre du guichet mondial/régional et 1,5% au titre du guichet-pays spécifique, conformément aux modifications apportées à la Politique du FIDA en matière de financement sous forme de dons suite à l'adoption par le Conseil, en avril 2007, du Cadre pour la soutenabilité de la dette et à la suppression du transfert au MFDP de la portion du programme de travail sous forme de dons. Les Administrateurs étudieront la suite à donner à la recommandation du Comité d'audit concernant la nécessité de revoir les moyens qui pourraient être utilisés pour exprimer de manière plus stable la valeur du programme de travail, compte tenu de la fluctuation des taux de change.
7. Le document EB 2007/92/R.2 (et son additif) contient le premier programme de travail et budget axé sur les résultats. Les Administrateurs se félicitent de l'accent mis sur l'alignement des ressources par rapport aux résultats tant au niveau programmatique qu'opérationnel, ainsi que de l'augmentation des dépenses allouées aux opérations et à la formation du personnel.

8. Un certain nombre d'Administrateurs font part de leur inquiétude face à l'augmentation du MFDP (13,9% en valeur nominale) par rapport à 2007. À cet égard, il est fait remarquer que cette augmentation s'explique par la volonté de renforcer l'impact du programme de travail. Elle couvre notamment les coûts relatifs à l'intégration de la présence dans les pays et à la mise en œuvre des changements introduits dans le cadre du Plan d'action, y compris le renforcement des capacités du FIDA en matière de programmation par pays et l'élaboration de programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP). Des économies devraient être identifiées dans le budget proposé pour 2009. Dans ce contexte, le Conseil approuve un montant total de 38,8 millions de USD pour le MFDP.
9. Le Conseil autorise la présentation, à la trente et unième session du Conseil des gouverneurs, du budget administratif du FIDA pour 2008, d'un montant de 72,3 millions de USD – ce qui représente un accroissement de 2% en valeur nominale par rapport au budget approuvé pour 2007 – et du budget d'investissement du FIDA pour 2008, qui s'élève à 2,0 millions de USD. En ce qui concerne ce dernier, le Conseil se félicite des avantages connexes au plan de la transparence et de la discipline et se réjouit à la perspective des gains d'efficacité attendus dans les domaines de l'administration financière et de la gestion des ressources humaines.
10. La représentante pour les États-Unis d'Amérique déclare que son pays ne peut appuyer une croissance du MFDP supérieure à celle du programme de travail. Par conséquent, les États-Unis ne peuvent s'associer au consensus et s'abstiennent sur la question du MFDP et du budget.
11. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil examine également le budget administratif du Bureau de l'évaluation (OE) pour 2008, qui s'élève à 5,47 millions de USD. Tout en se félicitant de la réduction de 13% du budget, le Conseil demande à l'OE d'étudier la possibilité d'établir des indicateurs et des indices de référence permettant d'évaluer l'efficacité de son budget dans le cadre de la préparation du budget pour 2009. Lors de l'approbation du programme de travail d'OE pour 2008, le Conseil prend note des évaluations au niveau de l'organisation prévues pour l'année à venir et autorise ensuite la soumission du budget administratif d'OE pour 2008 au Conseil des gouverneurs, pour approbation.

C. Établissement de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA (point 4 de l'ordre du jour)

12. Rappelant qu'il a examiné, en décembre 2004, la possibilité d'une présidence indépendante pour la Consultation sur la reconstitution des ressources du FIDA et que la direction lui a soumis un document à ce sujet en septembre 2006 (EB 2006/88/R.38), le Conseil d'administration examine le document EB 2007/92/R.4 relatif à l'établissement de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA ainsi que le document EB 2007/92/R.57, dans lequel la liste A propose de nommer un président indépendant pour cette consultation. À l'issue d'un long échange de vues entre les États membres des trois listes, il est convenu que le Président du FIDA assurera la présidence de la Consultation sur la huitième reconstitution. En conséquence, le Conseil d'administration décide de soumettre pour approbation au Conseil des gouverneurs, en février 2008, le projet de résolution relatif à l'établissement de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA figurant dans le document EB 2007/92/R.4/Rev.1, modifié en vue de préciser que la Consultation se déroulera sous la présidence du Président du FIDA. De l'avis de certains Membres du Conseil, la question d'une présidence indépendante de la Consultation devra faire l'objet de nouvelles discussions lors de la prochaine reconstitution.

D. Évaluation (point 5 de l'ordre du jour)

a) Rapports du Président du Comité de l'évaluation

13. Le Conseil d'administration examine et entérine les rapports du Président du Comité de l'évaluation concernant les quarante-neuvième (EB 2007/92/R.5) et cinquantième sessions (EB 2007/92/R.6) du Comité, qui se sont tenues respectivement le 10 octobre et le 7 décembre 2007. Ce faisant, le Conseil approuve les recommandations formulées par le Comité quant à la présentation et à la teneur, à l'avenir, des rapports annuels sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA.

b) Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI)

14. Le Conseil d'administration examine le cinquième Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) (document EB 2007/92/R.7 et son additif), qui couvre des opérations évaluées en 2006, ainsi que la réponse de la direction. Le Bureau de l'évaluation est loué pour la qualité et la transparence du rapport. Les Administrateurs se félicitent du fait que, dans 80% des cas, la performance et l'impact sur la pauvreté rurale des projets évalués sont jugés satisfaisants; ils reconnaissent les difficultés posées par l'analyse comparative avec d'autres organismes de développement ainsi que par la mesure des avantages pour la collectivité. Il est noté que les projets devraient être évalués sur la base de leurs objectifs initiaux plutôt que des normes actuelles en matière de conception. L'importance que revêtent l'identification d'objectifs réalistes et la formulation de stratégies de retrait appropriées dès la phase de conception est soulignée.
15. Des inquiétudes sont exprimées quant à la performance en matière de durabilité – défi auquel sont confrontées toutes les institutions de développement. Le Conseil appuie les efforts déployés par la direction afin de renforcer la performance du Fonds dans ce domaine et souscrit à la recommandation selon laquelle une stratégie globale doit être mise au point en matière de durabilité. À cet égard, l'importance de cadres politiques nationaux favorables et de l'établissement de systèmes permettant d'assurer la durabilité des acquis des projets est mise en évidence.

E. Rapport sur la performance du portefeuille (point 6 de l'ordre du jour)

16. Le Conseil se penche ensuite sur le Rapport sur la performance du portefeuille (RPP) (document EB 2007/92/R.8/Rev.1 et son additif) et se félicite de son caractère factuel et pragmatique. Il est noté qu'il est désormais possible de comparer les différentes conclusions, grâce à l'harmonisation des méthodes d'évaluation et d'autoévaluation. Il est noté en outre que les conclusions du RARI et du RPP sont globalement identiques. Les Administrateurs se félicitent de la comparaison établie entre les réalisations et les objectifs fixés dans le Plan d'action aux fins d'évaluer l'efficacité en matière de développement, tout en notant que ces réalisations sont pour l'essentiel conformes aux prévisions, sauf en ce qui concerne la durabilité.
17. Lors de l'évaluation de la performance du FIDA, le Conseil prend note des progrès considérables accomplis s'agissant de la performance en matière de décaissements, ainsi que de la diminution du nombre de projets à risque et de projets faisant problème, ce qui dénote le nouvel accent mis sur l'appui à l'exécution des projets et sur la supervision. Les Administrateurs prennent également acte des progrès en cours pour ce qui est de la mise en œuvre des "engagements de partenariat" en vertu du programme visant à améliorer l'efficacité de l'aide. L'importance des partenariats est également soulignée, notamment pour les questions de politique au niveau national et international. Il s'agit là d'un élément essentiel qui, avec la présence renforcée dans les pays, permettra d'inverser la tendance à la baisse

constatée en matière de mobilisation du cofinancement et de réduire les délais entre l'approbation d'un prêt et son entrée en vigueur.

F. Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (point 7 de l'ordre du jour)

18. Le Conseil examine le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (document EB 2007/92/R.9 et son additif, dont la synthèse paraîtra sous la cote EB 2007/92/R.9/Rev.1). La notion de gestion axée sur les résultats fait l'objet d'un débat fructueux et le Conseil se félicite de la vaste portée du Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement, lequel regroupe des informations sur les résultats obtenus au plan de l'efficacité tant opérationnelle qu'institutionnelle. Il s'agit donc d'un instrument important et utile pour l'établissement des priorités, en particulier en vue des prochaines consultations sur la reconstitution. Des informations complémentaires sont fournies au sujet des indicateurs de l'efficacité institutionnelle et il est précisé que les indicateurs clés de performance seront arrêtés de manière définitive lors de la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie en matière de ressources humaines, dans un souci d'harmonisation de toutes les ressources avec les priorités stratégiques du FIDA.
19. Évoquant tant le RPP que le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement, les Administrateurs félicitent le Secrétariat pour la qualité de ces documents de suivi de la performance, qui constituent d'excellents instruments permettant de rendre des comptes dans la mesure où ils fournissent des informations factuelles et transparentes sur les résultats obtenus ainsi que sur les forces et les faiblesses eu égard à l'impact sur le terrain et à l'efficacité organisationnelle. Il est proposé que le FIDA partage les enseignements acquis avec ses partenaires de développement. Notant les similitudes entre le PPR et le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement, un certain nombre de propositions sont avancées concernant le calendrier et la fréquence de soumission des rapports au Conseil. À cet égard, la direction étudiera les possibilités de rationalisation à l'avenir.

G. Rapport final sur l'état d'avancement du Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement (point 8 de l'ordre du jour)

20. La présente session du Conseil offre la dernière occasion de rendre compte des engagements pris par la direction en décembre 2005 lors de l'approbation du Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement. Les Administrateurs notent que les 14 résultats attendus devant être présentés au Conseil, ainsi que la plupart de ceux devant être soumis à la direction pour approbation, se sont concrétisés alors que d'autres, essentiellement dans le domaine de la réforme des ressources humaines, devraient être finalisés au début de 2008. Les Administrateurs félicitent la direction pour la mise en œuvre du Plan d'action (document EB 2007/92/R.10 et son additif, dont la synthèse paraîtra sous la cote EB 2007/92/R.10/Rev.1), en insistant en particulier sur l'unité d'objectif qui en émane, avec une focalisation sur les priorités stratégiques exposées dans le Cadre stratégique 2007-2010. Reconnaisant que l'heure n'est pas au relâchement des efforts, la direction donne l'assurance au Conseil qu'elle s'attachera à relever les défis, à savoir garantir la durabilité des réformes mises en place et traduire l'efficacité organisationnelle en efficacité en matière de développement. L'équipe de gestion du Plan d'action et le Secrétariat continueront à guider et à contrôler la mise en œuvre au sein de l'institution.

H. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (point 9 de l'ordre du jour)

21. Le Conseil d'administration examine le rapport sur la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (EB 2007/92/R.11) et entérine la présentation dudit rapport à la trente et unième session du Conseil des gouverneurs, en février 2008.

I. Options stratégiques pour les programmes-pays (COSOP) (point 10 de l'ordre du jour)

a) Afrique de l'Ouest et du Centre

Mali

22. Le Conseil d'administration examine les options stratégiques pour le programme-pays (COSOP) du Mali et se félicite de l'approche participative adoptée dès la conception dudit COSOP, ainsi que de l'incorporation des observations suscitées par l'évaluation du portefeuille de projets de pays. Il est noté que les objectifs stratégiques sont clairs, pertinents et conformes aux stratégies nationales de réduction de la pauvreté. La représentante des États-Unis s'interroge sur le caractère opportun du deuxième objectif stratégique relatif aux services sociaux de base, car il ne relève pas du rôle du FIDA, à savoir réduire la pauvreté grâce à l'accroissement de la production agricole. Le Directeur de la Division Afrique de l'Ouest et du Centre indique qu'il s'agit de composantes essentielles pour le renforcement des capacités et que, compte tenu de leur nature, elles seront financées en grande partie par le Fonds belge de survie et compléteront les interventions du FIDA. Le Conseil suggère qu'il est crucial de garantir la participation active du secteur privé dans l'exécution des projets devant être conçus au titre de ce COSOP. Il est aussi recommandé que le Gouvernement malien prenne les décisions qui s'imposent pour améliorer les conditions de vie et d'emploi des agents des services techniques déconcentrés, ce qui leur permettrait de jouer pleinement leur rôle dans l'exécution du programme. Enfin, le Conseil recommande de prêter particulièrement attention à l'amélioration de la qualité des données statistiques relatives à l'agriculture et au développement rural en général.

b) Asie et Pacifique

Cambodge

23. Le Conseil d'administration examine le COSOP pour le Cambodge. L'Administrateur représentant l'Allemagne se félicite du processus consultatif qui a prévalu lors de la préparation du document. Le bon alignement avec la société civile est reconnu, mais il convient d'envisager une intégration encore plus importante au titre du programme destiné aux secteurs de l'eau et de l'agriculture, qui vient d'être approuvé. La représentante pour les États-Unis d'Amérique fait des observations au sujet du premier objectif stratégique, qu'elle juge vague. Elle recommande de le préciser et demande aussi un développement des activités prévues au titre du deuxième objectif. L'Administrateur représentant la Chine loue le COSOP du Cambodge, s'agissant en particulier de la section sur l'atténuation de la pauvreté et la croissance économique. Il évoque aussi les partenariats solides noués et demande un complément d'information sur les liens entre le FIDA et le Groupe de travail sur l'agriculture dans la sous-région du Grand Mékong.

c) Amérique latine et Caraïbes

Bolivie

24. Lors de l'examen du COSOP de la Bolivie, le Conseil d'administration formule un certain nombre d'observations. L'Administrateur représentant l'Espagne demande que l'Agence espagnole de coopération internationale (AECI) soit plus largement

impliquée dans les activités que le FIDA mènera à l'avenir en Bolivie et fait savoir que son pays est disposé à cofinancer de nouvelles opérations et à y participer, de la conception à l'exécution. L'Administrateur représentant la France s'inquiète du niveau d'endettement du pays, qui a été considérablement amélioré du fait des ressources publiques tirées de l'exploitation gazière et des efforts déployés par la communauté internationale pour réduire la dette extérieure, laquelle représentait 71% du PNB en 2005, contre moins de 50% actuellement. La représentante pour les États-Unis d'Amérique s'inquiète d'un partenariat éventuel avec la Banque de développement productif, qui est la Banque nationale de développement, et souligne que cette institution enregistre de mauvais résultats et accorde des prêts bonifiés. La direction certifie que le FIDA n'apportera pas de fonds pour des crédits bonifiés. Les Administrateurs représentant le Royaume-Uni et les Pays-Bas soulèvent la question de la faiblesse structurelle des institutions agraires publiques et du manque de qualification du personnel. La stratégie du FIDA dans le pays apportera un appui au Ministère de l'agriculture et à d'autres organismes publics en assurant la formation du personnel et en donnant des conseils sur l'amélioration des processus de sélection du personnel de projet.

ii) *Mexique*

25. Le Conseil d'administration se félicite de la démarche innovante du COSOP pour le Mexique, qui est adaptée aux caractéristiques d'un grand pays à revenu intermédiaire et suggère de nouveaux rôles pour le FIDA dans ce type de pays. Le Conseil juge que le FIDA pourrait continuer de cibler les populations rurales les plus démunies mais, comme il est prévu dans le COSOP, devrait aussi se consacrer à la mise au point d'une méthodologie permettant de contribuer au renforcement de l'impact des dépenses publiques, de tirer des enseignements de l'expérience, et de transposer et d'appliquer à plus grande échelle les activités. À cet égard, il est nécessaire de poursuivre l'étude et la mise au point de nouveaux instruments, en sus des projets traditionnels.

d) Proche-Orient et Afrique du Nord

i) *Jordanie*

26. Examinant le COSOP axé sur les résultats, couvrant la période 2007-2012, pour la Jordanie, le Conseil d'administration se félicite de l'approche de ciblage, de l'orientation stratégique et des objectifs du programme. La stratégie visant à atteindre les sous-districts ruraux les plus démunis et les plus vulnérables et la volonté de traiter les problèmes de ressources hydriques qui se posent à la Jordanie sont particulièrement appréciées. Compte tenu de l'enveloppe de ressources disponible, l'un des Administrateurs préconise, au cas où le FIDA et le Gouvernement jordanien décidaient d'intervenir dans la vallée du Jourdain, d'étudier les synergies avec des partenaires de développement actifs dans cette zone. Il est également mentionné que l'amélioration de l'accès aux marchés doit tenir dûment compte de la situation commerciale et des marchés internationaux. En ce qui concerne l'analyse des risques qui sera effectuée par la Caisse de crédit agricole, il est précisé que le FIDA se contentera de soutenir les aspects de politique générale liés aux processus de réforme et à l'alignement sur les meilleures pratiques en matière de microfinancement.

ii) *Moldova*

27. Le Conseil d'administration passe en revue le COSOP 2007-2012 pour Moldova, dont il apprécie la qualité. Il fait l'éloge du COSOP pour ce qui est du processus de consultation au niveau national, de l'orientation stratégique et du ciblage. Les Administrateurs louent également les activités proposées s'agissant des envois de fonds ainsi que de l'adaptation au changement climatique. Un certain nombre d'Administrateurs préconisent de renforcer les mécanismes de concertation avec

d'autres donateurs et d'appuyer le programme national de développement des régions.

iii) *Yémen*

28. Le Conseil d'administration se félicite de la mise au point du COSOP pour le Yémen, qui vient à point suite à la réunion du Groupe consultatif sur le Yémen à la fin 2006. Il prend également acte du processus itératif de consultation adopté lors de la préparation du COSOP. Le Conseil note que la stratégie insiste sur le secteur agricole, ce qui se justifie par les difficultés auxquelles est confronté le Yémen en tant que pays à déficit vivrier dont l'économie rurale repose en grande partie sur l'agriculture. La bonne conception, la clarté des objectifs et la cohérence du cadre de résultats de la stratégie sont salués, ainsi que l'accent mis sur la création de capacités locales permettant aux producteurs de tirer profit d'activités commerciales, garantissant l'accès au financement et favorisant une plus grande autosuffisance alimentaire. Les Administrateurs accueillent aussi avec satisfaction les efforts concertés déployés par le FIDA et le Groupe consultatif pour l'aide aux plus pauvres (GCAP) à l'appui des organisations de microcrédit au Yémen mais suggèrent que le renforcement de ces dernières doit obéir à des pratiques commerciales, plutôt que faire appel aux structures publiques.

J. Ressources disponibles pour engagement (point 11 de l'ordre du jour)

29. Le Conseil se penche sur les ressources disponibles pour engagement (document EB 2007/92/R.19 et son additif) et approuve le recours au pouvoir d'engagement anticipé (PEA) pour un montant maximum de 119,1 millions de USD. Les Administrateurs prennent note du fait que le montant net des ressources additionnelles utilisées en vertu du PEA en 2007, sur la base des rentrées nettes escomptées d'ici à la fin décembre, atteindrait vraisemblablement 142,8 millions de USD.

K. Propositions de projets/programmes présentées au Conseil d'administration pour examen (point 12 de l'ordre du jour)

30. Le Conseil d'administration étudie les propositions de projets/programmes ci-après:

a) Afrique de l'Ouest et du Centre

i) *Burkina Faso: Projet d'irrigation et de gestion de l'eau à petite échelle*

31. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet contenue dans le document EB 2007/92/R.20, ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds fera au Burkina Faso un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à six millions neuf cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (6 950 000 DTS) venant à échéance le 15 novembre 2047 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera au Burkina Faso un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à deux cent soixante mille droits de tirage spéciaux (260 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

ii) *Ghana: Programme de promotion de la croissance rurale dans le Nord*

32. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme contenue dans le document EB 2007/92/R.21, ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Ghana un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à quatorze millions deux cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (14 250 000 DTS) venant à échéance le 15 septembre 2047 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Ghana un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à deux cent soixante mille droits de tirage spéciaux (260 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iii) *Nigéria: Programme de développement des microentreprises rurales*

33. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme contenue dans le document EB 2007/92/R.22, ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République fédérale du Nigéria un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à vingt-six millions neuf cent mille droits de tirage spéciaux (26 900 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} septembre 2047 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République fédérale du Nigéria un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à deux cent soixante mille droits de tirage spéciaux (260 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

34. Le Conseil d'administration approuve la proposition de prêt et de don à la République fédérale du Nigéria, dont les conditions n'ont pas été arrêtées définitivement avant de lui être soumise, sous réserve que toute modification issue des négociations qui s'écarterait substantiellement des conditions qui lui ont été exposées soit portée à son attention lors d'une session ultérieure et avant la signature de l'accord de financement correspondant.

b) Afrique orientale et australe

i) *Angola: Projet en faveur des petites exploitations agricoles axées sur la commercialisation*

35. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet contenue dans le document EB 2007/92/R.23, ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République d'Angola un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à cinq millions deux cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (5 250 000 DTS) venant à échéance le 15 novembre 2047 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions

conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- ii) *Madagascar: Programme de soutien aux pôles de microentreprises rurales et aux économies régionales (PROSPERER)*

36. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme contenue dans le document EB 2007/92/R.24, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de Madagascar un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à onze millions six cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (11 650 000 DTS) venant à échéance le 15 août 2047 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de Madagascar un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à cent quatre-vingt-dix mille droits de tirage spéciaux (190 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- iii) *Malawi: Programme d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales et de l'économie*

37. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme contenue dans le document EB 2007/92/R.25, ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Malawi un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à cinq millions trois cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (5 350 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} octobre 2047 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Malawi un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à cinq millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (5 300 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

c) Asie et Pacifique

- i) *Bangladesh: Projet national d'appui aux techniques agricoles*

38. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet contenue dans le document EB 2007/92/R.26, ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République populaire du Bangladesh un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à douze millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (12 300 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} juillet 2047 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) par an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

ii) *Chine: Programme d'avancement rural de la Région autonome de Mongolie intérieure*

39. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme contenue dans le document EB 2007/92/R.27, ainsi que ses additif et garanties importantes et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République populaire de Chine un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix-neuf millions cent mille droits de tirage spéciaux (19 100 000 DTS) venant à échéance le 15 juin 2047 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) par an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iii) *Népal: Projet Fonds pour la réduction de la pauvreté – Phase II*

40. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet contenue dans le document EB 2007/92/R.28, ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera au Népal un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à deux millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (2 500 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iv) *Viet Nam: Programme de développement des entreprises en collaboration avec les ruraux pauvres*

41. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme contenue dans le document EB 2007/92/R.30, ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République socialiste du Viet Nam un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à vingt deux millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (22,3 millions de DTS) venant à échéance le 1^{er} décembre 2047 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République socialiste du Viet Nam un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à trois cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (350 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

d) Amérique latine et Caraïbes

i) *Guatemala: Mémoire du Président: Programme national de développement rural: régions centrale et orientale (Prêt n° 651-GT): Prorogation du délai de signature de l'accord de prêt*

42. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2007/92/R.58 et approuve une prorogation de six mois – jusqu'au 14 juin 2008 – du délai de signature de l'accord de prêt destiné au programme national de développement rural: régions centrale et orientale.

ii) *Guyana: Projet à l'appui de l'entreprise rurale et du développement agricole*

43. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet contenue dans le document EB 2007/92/R.32, ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Guyana un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à un million huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (1 850 000 DTS) venant à échéance le 15 décembre 2047 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Guyana un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à un million huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (1 850 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iii) *Honduras: Projet de renforcement de la compétitivité de l'économie rurale dans le département de Yoro*

44. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet contenue dans le document EB 2007/92/R.33, ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Honduras un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à quatre millions cinq cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (4 550 000 DTS) venant à échéance le 15 novembre 2047 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iv) *Pérou: Projet de renforcement des actifs, des marchés et des politiques de développement rural des hauts plateaux du nord (Sierra Norte)*

45. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet contenue dans le document EB 2007/92/R.34, ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DECIDE: que le Fonds fera à la République du Pérou un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à neuf millions cinquante mille droits de tirage spéciaux (9 050 000 DTS) venant à échéance le 15 septembre 2025 ou avant cette date, et assorti d'un taux d'intérêt équivalant au taux d'intérêt annuel de référence tel que fixé par le Fonds chaque année. Ce prêt sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées dans le présent rapport."

e) Proche-Orient et Afrique du Nord

i) *Azerbaïdjan: Projet de développement rural pour le nord-ouest*

46. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet contenue dans le document EB 2007/92/R.35, ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République d'Azerbaïdjan un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix millions huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (10 850 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} mai 2047 ou avant cette date, et assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an.

Ce prêt sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- ii) *Djibouti: Programme de mobilisation des eaux de surface et de gestion durable des terres*

47. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme contenue dans le document EB 2007/92/R.36, ainsi que ses additif et garanties importantes, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de Djibouti un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à un million neuf cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (1 950 000 DTS), qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- iii) *République arabe syrienne: Mémoire du Président – Projet de développement rural dans la région du Nord-Est (Prêt n° 721-SY) – Modification des modalités de supervision*

48. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2007/92/R.37 et approuve la supervision directe par le FIDA du Projet de développement rural dans la région du Nord-Est.

f) Mémoire du Président: Modification des modalités de supervision

49. Le Conseil d'administration examine le document EB 2007/92/R.54 et approuve la proposition tendant à modifier les modalités de supervision des 59 projets figurant dans le tableau à la page 3 de ce document, de sorte que ces projets soient supervisés directement par le FIDA et non plus par les institutions coopérantes. Les accords de prêts concernés seront modifiés et les lettres de nomination des institutions coopérantes visées seront annulées.

L. Propositions de dons présentées au Conseil d'administration pour examen (point 13 de l'ordre du jour)

50. Le Conseil d'administration étudie les propositions de dons suivantes:

a) Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI

51. Le Conseil d'administration étudie les informations contenues dans le document EB 2007/92/R.38, et convient de soutenir trois programmes de recherche et de formation agricoles qui seront exécutés par l'intermédiaire de centres ne bénéficiant pas de l'appui du GCRAI en adoptant les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le Programme d'appui à la gestion des projets en Asie (APMAS), accordera un don ne dépassant pas un million quatre cent mille dollars des États-Unis (1 400 000 USD) au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le Programme régional en faveur du développement rural et de la réduction de la pauvreté rurale – Unité régionale d'assistance technique (RUTA), accordera un don ne dépassant pas un million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD) au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le Programme mondial visant à remédier à la marginalisation des migrants et des paysans pauvres de l'Équateur, du Maroc et du Sénégal par le biais de filières commerciales et de la promotion de la diversité, accordera un don ne dépassant pas un million sept cent quatre-vingt mille dollars des États-Unis (1 780 000 USD) à Unité et coopération pour le développement des peuples (UCODEP) à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport."

b) Don au titre du guichet-pays spécifique à la République d'Iraq pour le programme d'amélioration des moyens de subsistance des petits producteurs en Iraq grâce à la lutte intégrée contre les ravageurs et à l'utilisation d'engrais organiques

52. Le Conseil d'administration examine les informations contenues dans le document EB 2007/92/R.39, et approuve la proposition de don en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme d'amélioration des moyens de subsistance des petits producteurs en Iraq grâce à la lutte intégrée contre les ravageurs et à l'utilisation d'engrais organiques, accordera un don ne dépassant pas un million cent quatre-vingt-cinq mille dollars des États-Unis (1,185 million de USD) à la République d'Iraq à l'appui d'un programme de quatre ans. Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport."

c) Don pour un pays spécifique à l'Organisation internationale du travail pour le projet de renforcement des compétences pour l'emploi au Népal

53. Le Conseil d'administration examine les informations contenues dans le document EB 2007/92/R.40, et approuve la proposition de don en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le projet de renforcement des compétences pour l'emploi au Népal, accordera un don ne dépassant pas huit cent soixante-dix mille dollars des États-Unis (870 000 USD) à l'Organisation internationale du travail à l'appui d'un projet de deux ans. Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport."

M. Activités prévues au titre des projets (point 14 de l'ordre du jour)

54. Le Conseil examine le document relatif aux activités prévues au titre des projets pour 2007-2008 (EB 2007/92/R.41) et prend note des informations fournies en ce qui concerne la réserve de projets et les COSOP en cours d'élaboration ou prévus pour 2007 et 2008.

N. Questions financières (point 15 de l'ordre du jour)

a) Rapports de situation

- i) *Rapport sur l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA*

55. Le Conseil examine l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2007/92/R.42), notant que, au 8 octobre 2007, les annonces de contribution s'élevaient à l'équivalent de 642 millions de USD, soit 89% de l'objectif fixé à 720 millions de USD. Le montant total des instruments de contribution déposés et des paiements non assortis d'instruments de contribution s'élève à 511,1 millions de USD, soit 83% des contributions annoncées, et le

montant des versements s'élève à l'équivalent de 243,9 millions de USD, soit 38% des annonces de contribution. Le Conseil est informé que depuis cette date, de nouvelles annonces de contribution, instruments de contribution et versements ont été reçus des pays suivants: Belgique, Chine, France, Grèce, Mali, Nicaragua, Pérou et Sénégal. Les États membres qui n'ont pas encore annoncé leurs contributions à la septième reconstitution sont invités instamment à le faire rapidement et il est également demandé à ceux qui n'ont pas encore déposé leurs instruments de contribution respectifs ou versé leurs contributions de le faire dès que possible.

ii) *Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2007*

56. Le Conseil examine le rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2007 (EB 2007/92/R.43). Les Administrateurs prennent note du fait que, au cours du troisième trimestre 2007, le portefeuille de placements a généré un produit net positif de 53,5 millions de USD. Cette tendance positive s'est poursuivie durant la période allant du 1^{er} janvier au 30 novembre 2007, avec un produit net estimé à 133,4 millions de USD, soit un taux de rendement estimatif de 5,7%.

b) Rapport sur la dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA

57. Le Conseil examine le rapport sur la dépense extraordinaire consacrée au nouveau siège du FIDA (EB 2007/92/R.44), qui comprend un projet de résolution sur la prolongation d'un an, à savoir au 31 décembre 2008, de la période d'utilisation du montant non engagé de la dépense extraordinaire. Le Conseil se félicite de l'appui fourni par l'Italie, pays hôte du FIDA. Il exprime sa reconnaissance aux pays ayant parrainé des salles de réunion et, à cet égard, il prend acte des contributions récemment annoncées par la Belgique et le Qatar. Le Conseil autorise la présentation du rapport à la prochaine session du Conseil des gouverneurs et recommande l'adoption du projet de résolution par le Conseil des gouverneurs à cette même session.

O. Auto-évaluation du Mécanisme flexible de financement (point 16 de l'ordre du jour)

58. Examinant l'auto-évaluation du Mécanisme flexible de financement (MFF) (EB 2007/92/R.45, dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2007/92/R.45/Rev.1), les Administrateurs se félicitent des enseignements tirés de cette expérience. Après un certain nombre de mises au point, le Conseil entérine la poursuite du MFF pour les projets déjà approuvés pour ce type de financement, et décide qu'aucun nouveau projet ne sera approuvé au titre du MFF et que les principales caractéristiques positives du MFF seront incorporées à la conception des projets du FIDA. Il est en outre convenu que le Conseil devra être préalablement informé de toute éventuelle présentation de proposition associant l'approche programmatique et le recours à des déclencheurs.

P. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (point 17 de l'ordre du jour)

59. Le Conseil d'administration examine le rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (document EB 2007/92/R.46 et son additif). Les Administrateurs prennent acte des notes de pays pour 2007, des allocations par pays pour 2008 ainsi que de l'actualisation des allocations par pays pour la période 2007-2009. Les précisions concernant les évaluations du cadre sectoriel du développement rural pour 2007 contenues dans l'additif au rapport de situation sont également accueillies avec satisfaction. Le Conseil approuve dûment la présentation, à la trente et unième session du Conseil des gouverneurs, du rapport ainsi que des notes de pays et des allocations. Les Administrateurs notent

que le groupe de travail sur le système d'allocation fondé sur la performance poursuivra ses travaux conformément à son mandat. Le Conseil se félicite de l'habitude prise par certains États membres d'assister aux travaux dudit groupe en qualité d'observateurs. Il se réjouit également de l'intention du groupe de travail de présenter un rapport sur l'état d'avancement de ses travaux lors de la session d'avril 2008. Le président du groupe de travail informera les membres des arrangements prévus pour la prochaine réunion et le Secrétariat continuera à fournir un appui technique.

Q. Plan d'action relatif à la présence du FIDA dans les pays (point 18 de l'ordre du jour)

60. Examinant le plan d'action relatif à la présence du FIDA dans les pays (EB 2007/92/R.47), le Conseil constate que, pour 2008, les activités seront axées sur la consolidation, notamment le détachement de deux chargés de programme de pays, en République-Unie de Tanzanie et au Viet Nam, conformément aux décisions prises par le Conseil en septembre 2007, ainsi que le transfert d'un nombre d'initiatives pouvant aller jusqu'à trois en fonction des besoins programmatiques des régions. Cette consolidation devra également tenir compte des enseignements tirés de l'expérience en matière de planification, de budget et de suivi et visera l'amélioration de la gestion des ressources humaines et de la visibilité du FIDA sur le terrain. La direction réaffirme son engagement à assurer le suivi de la mise en œuvre des initiatives.

R. Rapport sur la mise en œuvre des opérations et du programme de réforme institutionnelle de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (point 19 de l'ordre du jour)

61. Le Conseil d'administration, après avoir pris acte du rapport de situation 2007 sur la mise en œuvre des opérations et du programme de réforme institutionnelle de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (document EB 2007/92/R.48 et son additif, dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2007/92/R.48/Rev.1), autorise la présentation du rapport à la prochaine session du Conseil des gouverneurs.

S. Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (point 20 de l'ordre du jour)

62. Le Conseil d'administration examine le rapport de situation sur les activités du Mécanisme mondial en 2007 (EB 2007/92/R.49), et autorise sa présentation au Conseil des gouverneurs en 2008.

T. Trente et unième session du Conseil des gouverneurs (point 21 de l'ordre du jour)

a) Projet d'ordre du jour provisoire et programme des activités de la trente et unième session du Conseil des gouverneurs

63. Le Conseil prend note du programme des activités de la trente et unième session du Conseil des gouverneurs – qui marque le lancement de l'année du trentième anniversaire du Fonds – et approuve l'ordre du jour provisoire (EB 2007/92/R.50), révisé afin d'inclure un point sur les émoluments du Président en vue de l'élection du Président qui aura lieu en février 2009.

b) Émoluments du Président

64. À l'issue de l'examen du document EB 2007/92/R.51 (dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2007/92/R.51/Rev.1), le Conseil d'administration autorise la présentation du projet de résolution sur la reconstitution du Comité des émoluments, contenue dans le document EB 2007/92/R.51/Rev.1, lors de la prochaine session du Conseil des gouverneurs.

U. Autres questions (point 22 de l'ordre du jour)

a) Collaboration entre les trois institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome

65. Le Conseil se penche sur la collaboration du FIDA avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial (document EB 2007/92/R.52, dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2007/92/R.52/Rev.1). À l'issue de l'examen du document de séance n° 1 distribué durant la session, le Conseil approuve le projet de décision y figurant et invite la direction à se concerter avec les organisations basées à Rome afin de préparer un document portant sur l'orientation que de futurs accords de partenariat axés sur des finalités précises pourrait prendre au niveau mondial, régional et national. La représentante des États-Unis insiste sur le fait que le FIDA doit suivre son cadre stratégique pour décider quand et comment coopérer avec d'autres organismes et que la priorité doit être de mobiliser des ressources et de les consacrer à l'accroissement de l'impact du FIDA au niveau des pays et sur le terrain. La direction souligne qu'il existe déjà des liens de collaboration solides entre les institutions ayant leur siège à Rome. Des consultations sont en cours pour étudier les possibilités de renforcer la collaboration en vue d'activités conjointes dans les domaines du plaidoyer, de l'analyse et de la formulation de politiques, en tenant compte des attributions, des stratégies et des politiques de chacune des institutions et en se concentrant sur les résultats susceptibles d'avoir une valeur ajoutée et un plus grand retentissement sur le terrain.

b) Rapport sur la pauvreté rurale

66. Le Conseil trouve dans le document EB 2007/92/R.53 des renseignements à jour concernant la publication sur la pauvreté rurale prévue pour 2009; les Administrateurs se félicitent de l'approche participative mise en avant par le biais de consultations multipartites.

c) Accord de coopération avec la Banque de développement du Conseil de l'Europe

67. Le Conseil autorise le Président à négocier et à finaliser un accord de coopération avec la Banque de développement du Conseil de l'Europe, tel que décrit dans le document EB 2007/92/R.55.

d) Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2009.

68. Le Conseil d'administration examine le document EB 2007/92/R.56 et approuve les dates des sessions du Conseil d'administration pour 2009 comme suit:

Quatre-vingt-seizième session	mercredi 29 et jeudi 30 avril
Quatre-vingt-dix-septième session	mercredi 9 et jeudi 10 septembre
Quatre-vingt-dix-huitième session	mercredi 16 et jeudi 17 décembre

Document: EB2007/92/INF.9/Rev.1
Distribution: Restricted
Original: Arabic/English
French/Spanish



Enabling poor rural people
to overcome poverty

**Delegations at the
Ninety-second session of the
Executive Board**

**Délégations à la
quatre-vingt-douzième session
du Conseil d'administration**

**Delegaciones en el
92º período de sesiones de la
Junta Ejecutiva**

Executive Board — Ninety-second Session
Rome, 11–13 December 2007

For: **Information**

ALGERIA

Mohamed Larbi GHANEM
Chef de division de l'organisation de
la planification et des programmes
Ministère des finances
Alger

Habiba DJERIR TALEB
Secrétaire diplomatique
Représentant permanent suppléant
de la République algérienne
démocratique et populaire auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

ARGENTINA

María del Carmen SQUEFF
Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Argentina
ante el FIDA
Roma

BELGIUM

Martine VAN DOOREN
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint
du Royaume de Belgique
auprès du FIDA
Rome

BRAZIL

Mario NEVES
Coordinator for Policies
with Organizations
Secretariat of International Affairs
Ministry of Planning, Budget and
Management
Brasilia, D.F.

Felipe HADDOCK LOBO GOULART
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CAMEROON

Médi MOUNGUI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Cameroun
auprès du FIDA
Rome

CANADA

James MELANSON
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Kent VACHON
Counsellor (Development)
Alternate Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

CHINA

WU Jinkang
Deputy Director-General
International Department
Ministry of Finance
Beijing

WANG Ling
Project Officer
IFI Division IV
International Department
Ministry of Finance
Beijing

ZHANG Yansong
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CHINA (con'd)

WU Wen Zhi
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

DENMARK

Kristian HØJERSHOLT
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

Henrik JEPSEN
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

EGYPT

Abdel Aziz MOHAMED HOSNI
Agricultural Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Yasser SOROUR
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

FINLAND

Riikka LAATU
Minister Counsellor
Permanent Representative
of the Republic of Finland
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

FRANCE

François MARION
Chef du Bureau de l'Aide au
développement et des institutions
multilatérales de développement (DGTPE)
Ministère de l'économie, des
finances et de l'emploi
Paris

Clarisse PAOLINI
Adjoint au Chef du Bureau de l'Aide au
développement et des institutions
multilatérales de développement (DGTPE)
Ministère de l'économie, des
finances et de l'emploi
Paris

Marc TROUYET
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République française
auprès de l'OAA
Rome

GERMANY

Hans-Heinrich WREDE
Ambassador of the Federal
Republic of Germany
to IFAD
Rome

Heike KUHN
First Counsellor
Alternate Permanent Representative of
the Federal Republic of Germany
to IFAD
Rome

Antonia von LIPPA
Intern
Permanent Representation of the
Federal Republic of Germany
Rome

GREECE

Georgios PANDREMENOS
Special Secretary for the Management
of Community Support Framework
Programmes
Ministry of National Education
and Religious Affairs
Athens

Emmanuel MANOUSSAKIS
Minister Plenipotentiary
for Agricultural Affairs
Alternate Permanent Representative
of the Hellenic Republic to IFAD
Rome

GUATEMALA

Ileana RIVERA DE ANGOTTI
Ministro Consejero
Representante Permanente Alterno
de la República de Guatemala
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

INDIA

Sindhushree KHULLAR
Additional Secretary (Economic Affairs)
Department of Economic Affairs
Ministry of Finance
New Delhi

INDONESIA

Hasanuddin IBRAHIM
Secretary-General
Department of Agriculture
Jakarta

Siti Nugraha MAULUDIAH
Counsellor (Multilateral Affairs)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia to IFAD
Rome

INDONESIA (cont'd)

Erizal SODIKIN
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Ade CHANDRADIJAYA
Bureau of International Relations
Department of Agriculture
Jakarta

ITALY

Augusto ZODDA
Expert auprès du Département du Trésor
Ministère de l'économie et
des finances
Rome

JAPAN

Noriteru FUKUSHIMA
Minister
Embassy of Japan
Rome

Chishiro MATSUMOTO
Second Secretary
Economic Section
Embassy of Japan
Rome

KUWAIT

Waleed AL-BAHAR
Regional Manager for Central Asia
and European Countries
Operations Department
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

Bernadette MUKONYORA
Consultant
Embassy of the State of Kuwait
(Office of the Permanent Representative)
Rome

MALI

Modibo Mahamane TOURÉ
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Mali
auprès du FIDA
Rome

MEXICO

Jorge Eduardo CHEN CHARPENTIER
Embajador de los Estados Unidos
Mexicanos ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Diego Alonso SIMANCAS GUTIERREZ
Segundo Secretario
Representante Permanente Alterno
de los Estados Unidos Mexicanos
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

NETHERLANDS

A. M. Agnes VAN ARDENNE-VAN DER HOEVEN
Ambassador of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Theo VAN BANNING
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Marjolein GEUSEBROEK
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

NORWAY

Arne B. HØNNINGSTAD
Ambassador
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Daniel VAN GILST
Second Secretary
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of Norway to IFAD
Rome

PAKISTAN

Muhammad ZIA-UR REHMAN
Secretary
Ministry of Food, Agriculture
and Livestock
Islamabad

Aamir Ashraf KHAWAJA
Agricultural Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

QATAR

Akeel HATOOR
Adviser
Embassy of the State
of Qatar
Rome

SAUDI ARABIA

Bandar Bin Abdel Mohsin AL-SHALHOOB
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

SOUTH AFRICA

Njabulo NDULI
Counsellor (Agricultural Affairs)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of South Africa
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

SPAIN

Jorge CABRERA ESPINÓS
Primer Secretario
Embajada de España
Roma

SWEDEN

Ann UUSTALU
Minister
Permanent Representative
of the Kingdom of Sweden
to IFAD
Rome

Björn GUSTAVSSON
IFAD Desk Officer
Ministry of Foreign Affairs
Stockholm

Boel LANDGREN NIELSEN
First Secretary
Royal Swedish Embassy
Rome

SWITZERLAND

Magdalena LESJAK
Première Secrétaire
Représentant permanent suppléant
de la Confédération suisse
auprès du FIDA
Rome

UNITED ARAB EMIRATES

Walid Murad Darwish ALRAISI
First Secretary
Embassy of the United
Arab Emirates
Rome

Obeid Ali Mirghani HASSAN
Press Officer
Embassy of the United
Arab Emirates
Rome

UNITED KINGDOM

Elizabeth NASSKAU
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED STATES

Liza MORRIS
Deputy Director
Office of Multilateral
Development Banks
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Andrew VELTHAUS
Desk Officer
Office of Multilateral
Development Banks
Department of the Treasury
Washington, D.C.

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

—

YEMEN

Abdulrahman Mohammed BAMATRAF
Ambassador of the Republic of Yemen
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Liste des documents soumis à la quatre-vingt-douzième session du Conseil d'administration

Cote du document	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2007/92/R.1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2007/92/R.1/Rev.1/Add.1		Calendrier de travail de la session
EB 2007/92/R.2 + Add.1	3	Programme de travail, mécanisme de financement du développement des programmes, et budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2008
EB 2007/92/R.3	3	Rapport du Comité d'audit sur le programme de travail, mécanisme de financement du développement des programmes, et budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2008
EB 2007/92/R.4	4	Établissement de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2007/92/R.57	4	Présidence indépendante des consultations relatives à la reconstitution
EB 2007/92/R.5	5 a) i)	Rapport du Président du Comité de l'évaluation sur la quarante-neuvième session
EB 2007/92/R.6	5 a) ii)	Rapport du Président du Comité de l'évaluation sur la cinquantième session
EB 2007/92/R.7	5 b)	Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI)
EB 2007/92/R.8/Rev.1 + Add.1	6	Rapport sur la performance du portefeuille 2006-2007
EB 2007/92/R.9 + Add.1	7	Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement
EB 2007/92/R.10 + Add.1	8	Rapport final sur l'état d'avancement du Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement
EB 2007/92/R.11	9	Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
EB 2007/92/R.12	10 a)	Mali: Options stratégiques pour le programme-pays
EB 2007/92/R.13 + Corr.1	10 b)	Cambodge: Options stratégiques pour le programme-pays
EB 2007/92/R.14 + Corr.1	10 c) i)	Bolivie: Options stratégiques pour le programme-pays
EB 2007/92/R.15	10 c) ii)	Mexique: Options stratégiques pour le programme-pays
EB 2007/92/R.16	10 d) i)	Jordanie: Options stratégiques pour le programme-pays
EB 2007/92/R.17	10 d) ii)	Moldova: Options stratégiques pour le programme-pays
EB 2007/92/R.18	10 d) iii)	Yémen: Options stratégiques pour le programme-pays
EB 2007/92/R.19 + Add.1	11	Ressources disponibles pour engagement
EB 2007/92/R.20 + Add.1 + Sup.1	12 a) i)	Burkina Faso: Projet d'irrigation et de gestion de l'eau à petite échelle
EB 2007/92/R.21 + Add.1 + Sup.1	12 a) ii)	Ghana: Programme de promotion de la croissance rurale dans le Nord
EB 2007/92/R.22 + Add.1 + Sup.1	12 a) iii)	Nigéria: Programme de développement des microentreprises rurales
EB 2007/92/R.23 + Add.1 + Sup.1	12 b) i)	Angola: Projet en faveur des petites exploitations agricoles axées sur la commercialisation
EB 2007/92/R.24	12 b) ii)	Madagascar: Programme de soutien aux pôles de microentreprises rurales et aux économies régionales

(PROSPERER)		
EB 2007/92/R.25 + Add.1 + Sup.1	12 b) iii)	Malawi: Programme d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales et de l'économie
EB 2007/92/R.26 + Add.1 + Sup.1	12 c) i)	Bangladesh: Projet national d'appui aux techniques agricoles
EB 2007/92/R.27 + Add.1 + Sup.1	12 c) ii)	Chine: Programme d'avancement rural de la Région autonome de Mongolie intérieure
EB 2007/92/R.28 + Add.1 + Sup.1	12 c) iii)	Népal: Projet Fonds pour la réduction de la pauvreté – Phase II
EB 2007/92/R.29	n.d	Philippines: Second projet de gestion des ressources agricoles des hautes terres de la Cordillera
EB 2007/92/R.30 + Add.1 + Sup.1	12 c) v)	Viet Nam: Programme de développement des entreprises en collaboration avec les ruraux pauvres
EB 2007/92/R.31	n.d	Costa Rica: Programme national de développement du secteur rural et de l'entreprise
EB 2007/92/R.58	12 d) i)	Guatemala: Mémoire du Président: Programme national de développement rural – régions centrale et orientale (Prêt n° 651-GT) – Prorogation du délai de signature de l'accord de prêt
EB 2007/92/R.32 + Add.1 + Sup.1	12 d) ii)	Guyana: Projet à l'appui de l'entreprise rurale et du développement agricole
EB 2007/92/R.33 + Add.1 + Sup.1	12 d) iii)	Honduras: Projet de renforcement de la compétitivité de l'économie rurale dans le département de Yoro
EB 2007/92/R.34 + Add.1 + Sup.1	12 d) iv)	Pérou: Projet de renforcement des actifs, des marchés et des politiques de développement rural des hauts plateaux du nord (Sierra Norte)
EB 2007/92/R.35 + Add.1 + Sup.1	12 e) i)	Azerbaïdjan: Projet de développement rural pour le nord-ouest
EB 2007/92/R.36 + Add.1 + Sup.1	12 e) ii)	Djibouti: Programme de mobilisation des eaux de surface et de gestion durable des terres
EB 2007/92/R.37	12 e) iii)	République arabe syrienne: Mémoire du Président – Projet de développement rural dans la région du Nord-Est (Prêt n° 721-SY) – Modification des modalités de supervision
EB 2007/92/R.54	12 f)	Mémoire du Président: modification des modalités de supervision
EB 2007/92/R.38	13 a)	Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
EB 2007/92/R.39	13 b)	Don au titre du guichet-pays spécifique à la République d'Iraq pour le programme d'amélioration des moyens de subsistance des petits producteurs en Iraq grâce à la lutte intégrée contre les ravageurs et à l'utilisation d'engrais organiques
EB 2007/92/R.40	13 c)	Don pour un pays spécifique à l'Organisation internationale du travail pour le projet de renforcement des compétences pour l'emploi au Népal
EB 2007/92/R.41	14	Activités prévues au titre des projets
EB 2007/92/R.42	15 a) i)	Rapport sur l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2007/92/R.43	15 a) ii)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2007
EB 2007/92/R.44	15 b)	Rapport sur la dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA

EB 2007/92/R.45	16	Auto-évaluation du Mécanisme flexible de financement
EB 2007/92/R.46 + Add.1	17	Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance
EB 2007/92/R.47	18	Plan d'action relatif à la présence du FIDA dans les pays
EB 2007/92/R.48 + Add.1	19	Rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre
EB 2007/92/R.49	20	Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
EB 2007/92/R.50	21 a)	Projet d'ordre du jour provisoire et programme des activités de la trente et unième session du Conseil des gouverneurs
EB 2007/92/R.51	21 b)	Émoluments du Président
EB 2007/92/R.52 + C.R.P. 1	22 a)	Collaboration entre les trois institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome
EB 2007/92/R.53	22 b)	Rapport sur la pauvreté rurale
EB 2007/92/R.55	22 c)	Accord de coopération avec la Banque de développement du Conseil de l'Europe
EB 2007/92/R.56	22 d)	Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2009
EB 2007/92/INF.1		Arrangements pour la quatre-vingt-douzième session du Conseil d'administration
EB 2007/92/INF.2		Accord-cadre de coopération interinstitutions entre le FIDA et le Banco de desarrollo económico y social de Venezuela
EB 2007/92/INF.3		Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
EB 2007/92/INF.4		République du Cap-Vert: Mise en œuvre du deuxième cycle du Programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural financé au titre du mécanisme flexible de financement
EB 2007/92/INF.5		Liste des documents pour la quatre-vingt-douzième session du Conseil d'administration
EB 2007/92/INF.6		Initiative du FIDA pour intégrer l'innovation: deuxième rapport de situation sur la phase principale
EB 2007/92/INF.7		Action entreprise par le FIDA pour réduire son bilan carbone
EB 2007/92/INF.8		Accord de coopération entre la Communauté des pays de langue portugaise et le FIDA
EB 2007/92/INF.10*		Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration
EB 2007/92/INF.11*		Discours de clôture du Président du Fonds international de développement agricole, M. Lennart Båge, à la quatre-vingt-douzième session du Conseil d'administration

* Document distribué en anglais uniquement.

Cote du document:	<u>EB 2007/92/R.1/Rev.2</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>2</u>
Date:	<u>11 décembre 2007</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Ordre du jour

Conseil d'administration – Quatre-vingt-douzième session
Rome, 11-13 décembre 2007

Pour: **Approbation**

Ordre du jour

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Programme de travail, mécanisme de financement du développement des programmes, et budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2008
4. Établissement de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA
5. Évaluation
 - a) Rapports du Président du Comité de l'évaluation
 - b) Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI)
6. Rapport sur la performance du portefeuille (RPP)
7. Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement
8. Rapport final sur l'état d'avancement du Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement
9. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
10. Options stratégiques pour le programme-pays
 - a) Afrique de l'Ouest et du Centre
Mali
 - b) Asie et Pacifique
Cambodge
 - c) Amérique latine et Caraïbes
 - i) Bolivie
 - ii) Mexique
 - d) Proche-Orient et Afrique du Nord
 - i) Jordanie
 - ii) Moldova
 - iii) Yémen
11. Ressources disponibles pour engagement
12. Propositions de projets/programmes présentées au Conseil d'administration pour examen
 - a) Afrique de l'Ouest et du Centre
 - i) Burkina Faso: Projet d'irrigation et de gestion de l'eau à petite échelle
 - ii) Ghana: Programme de promotion de la croissance rurale dans le Nord
 - iii) Nigéria: Programme de développement des microentreprises rurales
 - b) Afrique orientale et australe
 - i) Angola: Projet en faveur des petites exploitations agricoles axées sur la commercialisation
 - ii) Madagascar: Programme de soutien aux pôles de microentreprises rurales et aux économies régionales (PROSPERER)
 - iii) Malawi: Programme d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales et de l'économie

- c) Asie et Pacifique
 - i) Bangladesh: Projet national d'appui aux techniques agricoles
 - ii) Chine: Programme d'avancement rural de la Région autonome de Mongolie intérieure
 - iii) Népal: Projet Fonds pour la réduction de la pauvreté – Phase II
 - iv) Viet Nam: Programme de développement des entreprises en collaboration avec les ruraux pauvres
 - d) Amérique latine et Caraïbes
 - i) Guatemala: Mémoire du Président: Programme national de développement rural: régions centrale et orientale (Prêt n° 651-GT): Prorogation du délai de signature de l'accord de prêt
 - ii) Guyana: Projet à l'appui de l'entreprise rurale et du développement agricole
 - iii) Honduras: Projet de renforcement de la compétitivité de l'économie rurale dans le département de Yoro
 - iv) Pérou: Projet de renforcement des actifs, des marchés et des politiques de développement rural des hauts plateaux du nord (Sierra Norte)
 - e) Proche-Orient et Afrique du Nord
 - i) Azerbaïdjan: Projet de développement rural pour le nord-ouest
 - ii) Djibouti: Programme de mobilisation des eaux de surface et de gestion durable des terres
 - iii) République arabe syrienne: Mémoire du Président – Projet de développement rural dans la région du Nord-Est (Prêt n° 721-SY) – Modification des modalités de supervision
 - f) Mémoire du Président: Modification des modalités de supervision
13. Propositions de dons présentées au Conseil d'administration pour examen
- a) Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
 - b) Don au titre du guichet-pays spécifique à la République d'Iraq pour le programme d'amélioration des moyens de subsistance des petits producteurs en Iraq grâce à la lutte intégrée contre les ravageurs et à l'utilisation d'engrais organiques
 - c) Don pour un pays spécifique à l'Organisation internationale du travail pour le projet de renforcement des compétences pour l'emploi au Népal
14. Activités prévues au titre des projets
15. Questions financières
- a) Rapports de situation
 - i) Rapport sur l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA
 - ii) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2007
 - b) Rapport sur la dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA
16. Auto-évaluation du Mécanisme flexible de financement
17. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance
18. Plan d'action relatif à la présence du FIDA dans les pays

19. Rapport de situation sur la mise en œuvre des opérations et du programme de réforme institutionnelle de la Coalition internationale pour l'accès à la terre
20. Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
21. Trente et unième session du Conseil des gouverneurs
 - a) Projet d'ordre du jour provisoire et programme des activités de la trente et unième session du Conseil des gouverneurs et trentième anniversaire du FIDA
 - b) Émoluments du Président
22. Autres questions
 - a) Collaboration entre les trois institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome
 - b) Rapport sur la pauvreté rurale
 - c) Accord de coopération avec la Banque de développement du Conseil de l'Europe
 - d) Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2009

